



La construction industrialisée : un modèle d'avenir économique, social et environnemental pour le secteur de l'immobilier



Eric Aurenche, président de l'[Association des constructions industrialisées et modulaires](#), réagit à la publication dans "Le Moniteur" d'un point de vue de Denis Dessus, président du Conseil national de l'Ordre des architectes (Cnoa) et Lydia Di Martino, directrice du service juridique du Cnoa, intitulé "La préfabrication, avec modération".

Le potentiel du marché de la [construction industrialisée et modulaire](#) reste encore sous-estimé, notamment par une majorité d'architectes qui font un amalgame entre politique des grands ensembles et préfabrication. La [construction industrialisée et modulaire](#) a pourtant de nombreuses ressources à offrir pour répondre aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Le secteur de la construction est-il voué à l'immobilisme ?

Les acteurs de la [construction industrialisée et modulaire](#) parlent à dessein de l'industrie de la construction car, justement, ce secteur n'a encore jamais fait sa révolution industrielle. Et n'a donc jamais pu bénéficier des progrès de l'industrialisation, notamment en matière économique.

[Visualiser l'article](#)

L'industrialisation est pourtant un facteur clé de ce point de vue dont la construction a cruellement besoin. La réinvention perpétuelle de prototypes, par définition uniques et donc non industrialisés ni standardisés, même s'ils intègrent des éléments préfabriqués, ne conduira jamais à des économies. Bien au contraire ! C'est sur CE modèle que repose actuellement l'écosystème de la construction. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il n'y a aura jamais aucun changement !

L'industrialisation et la préfabrication peuvent bien sûr aussi contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale du bâtiment. L'éco-conception, déjà maîtrisée dans l'industrie, reste cependant encore absente dans l'univers de la construction traditionnelle. Elle permet pourtant une meilleure utilisation des ressources en amont, elle réduit le gaspillage lors de la réalisation en atelier, elle facilite le réemploi, la réutilisation ou le recyclage des matériaux. Le bilan carbone d'une construction préfabriquée et industrialisée en bois ou en métal, par exemple, est deux fois meilleur qu'une réalisation traditionnelle en béton sur chantier.

Comment prouver le bien-être d'une personne vivant ou travaillant dans un immeuble standard ou préfabriqué ?

L'erreur sociologique est par essence très difficilement quantifiable. Comment en effet prouver qu'un habitant ou un collaborateur est plus ou moins heureux dans un logement ou un bureau conçu par un architecte qui aura utilisé des éléments préfabriqués ou industrialisés, plutôt que dans un système traditionnel ? Le talent de l'architecte s'arrête-t-il là ? Quid de l'aménagement intérieur ? Notamment lorsque celui-ci recourt à des produits industrialisés et standardisés...

Les architectes ont le devoir d'intégrer les nouvelles techniques et de faire progresser l'écosystème vers une économie plus juste, avec un respect harmonieux de l'Homme avec son environnement. Et ainsi exploiter les techniques modernes de construction.

En tant que président de l'Acim, membre de la fédération DLR, j'aimerais inviter mon homologue du Cnoa à résoudre ensemble, cette problématique « éco-sociolo-nomique ». Et ainsi co-concevoir le futur responsable de la construction.